



IURDPM

Utilisation de la téléadaptation pour soutenir le congé précoce assisté à domicile suite à un accident vasculaire cérébral

DÉFINITION DU PROJET

Le congé précoce assisté (CPA) est une nouvelle trajectoire de service qui permet à des personnes ayant subi un AVC léger à modéré d'éviter l'hospitalisation et de recevoir leurs services de réadaptation intensive à domicile. Elles peuvent ainsi recevoir l'intensité de traitement de réadaptation (par exemple de physiothérapie, d'ergothérapie, d'orthophonie) recommandée par les meilleures pratiques comme si elles étaient en milieu hospitalier. Toutefois, certaines contraintes telles que les distances à parcourir ou le besoin de limiter la proximité physique peuvent en compromettre la pleine réalisation. C'est alors que la téléadaptation pourrait être utilisée pour soutenir ce service. Ce projet, qui a été financé par le Fonds de soutien à l'innovation en santé et services sociaux – FSISSS – du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MÉSI), explore l'impact de la téléadaptation en soutien au CPA sur l'organisation, les patients et leurs proches.

PUBLIC

L'ensemble des intervenants et gestionnaires des milieux de réadaptation en déficience physique du réseau de la santé et des services sociaux susceptibles de développer le CPA.

RÉALISATIONS

Protocole d'évaluation, recommandations pour la téléadaptation, présentations lors de colloques et congrès.

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

- Chercheuses : Dahlia Kairy (chercheuse principale) et Annie Rochette (co-chercheuse), UdeM, IURDPM-CRIR
- Direction DI-TSA-DP : Michelle Bleau; Rosalba Guerrero; Odile Côté
- Collaborateurs : Centre de coordination de télésanté du CHUM, Fondation RÉA

ÉTAT D'AVANCEMENT

Après l'approbation du comité d'éthique de la recherche, l'installation des technologies et la formation de l'équipe CPA à l'utilisation de la téléadaptation, la collecte de données par rapport à l'expérience des cliniciens du programme CPA a ensuite été complétée. Celle liée à l'expérience des patients qui ont reçu des services par téléadaptation est en cours. Les données seront analysées à l'été 2021 et les recommandations seront élaborées d'ici l'automne 2021.

RETOMBÉES

- Intégration et augmentation graduelle de l'utilisation de la téléadaptation dans la pratique des intervenants
- Amélioration de l'ouverture à utiliser la téléadaptation dans le cadre du CPA (intervenants et gestionnaires)
- Maintien des bénéfiques associés à la réadaptation
- Développement d'une expertise en téléadaptation pour les cliniciens